



La Belgique sera pionnière en Europe en reconnaissant le culte islamique dès 1974. La Grande Mosquée de Bruxelles en sera le centre culturel et culturel (ici en 1977).

tit à petit, on va voir, dans certains milieux, un voile qui va devenir strictement religieux”, analyse la chercheuse. Plusieurs groupes politiques, tels que les Frères musulmans, vont se saisir du voile et en faire un cheval de bataille pour rassembler, y compris en Belgique.

Une nouvelle génération arrive à l'école

C'est aussi à ce moment que la deuxième génération d'immigrés issus des accords de migration bilatéraux va arriver à l'école, parfois dans les universités, puis sur le marché du travail. “La première génération était discrète car elle s'attendait à connaître les discriminations. Mais, pour leurs enfants, nés en Belgique, c'est bien différent”, explique Corinne Torrekens. La première décision de justice concernant le port des signes convictionnels tombera d'ailleurs en 1989, et sera favorable à l'autorisation du voile à l'école.

Les années 1990 verront aussi l'émergence d'intellectuels, à l'instar de Tariq Ramadan, qui auront une forte influence sur la jeune génération. “Dans ces années-là, ces penseurs vont insister sur l'idée que le foulard n'est pas qu'un morceau de tissu. Ils vont surdimensionner sa signification religieuse. Cette décennie sera vraiment marquée par les discours de Tariq Ramadan”, revient M^{me} Maréchal.

Paradoxalement, “on assistera aussi à des moments de décrispation autour du voile”, se souvient Corinne Torrekens. “Pensons, en 1997, aux funérailles de la jeune Loubna Benaïssa à la Grande Mosquée, où près de 20 000 Belges ont assisté aux obsèques.” La grande sœur

de la petite fille enlevée par Patrick Derochette en 1992 et retrouvée morte cinq ans plus tard va alors prononcer un discours qui marquera la population, malgré son foulard.

Le poids du terrorisme

Le tournant du siècle sera surtout marqué par les attentats du 11 septembre 2001 et la crainte de la menace terroriste provenant des pays du Moyen-Orient à majorité musulmane. “Dans les discours, on ne parlera plus d'immigrés, mais de musulmans”, décrypte M^{me} Torrekens. Or, en Belgique, on parle toujours des mêmes personnes. Cette identité basée sur la religion va émerger dans la population, comme en réaction aux différents éléments médiatique, politique et international.”

Le passage au XXI^e siècle marquera aussi l'émergence du lien entre le débat sur la laïcité et l'islam. “Jusqu'à la fin des années 1990, quand on parle d'instaurer une laïcité en Belgique, on vise essentiellement l'Église catholique. Or, maintenant, on voit que les signes convictionnels visent l'islam, car on parle surtout du voile islamique”, décrypte Caroline Sägerser, chercheuse au Crisp, spécialiste des cultes et de la laïcité.

Quel élément aurait provoqué le basculement? “Difficile d'identifier un moment clé, il s'agit plutôt d'une tendance de fond. Mais je considère souvent que le gouvernement Verhofstadt I (1999-2003) est un moment de bascule car on a eu un gouvernement plutôt laïc, sans la famille démocrate-chrétienne. On aurait pu imaginer qu'il remette en cause le financement des cultes, mais il n'en a rien été. À ce moment, on a raté un momentum de

laïcisation des institutions publiques. En s'abstenant de toute action, on a en quelque sorte montré que l'Église n'est plus une puissance de l'État à redouter. On peut y lire la fin de ce débat philosophique.” Quand la question réapparaît, ce sera autour de l'islam.

À cette époque aussi, la question du voile va diviser au sein même de la communauté musulmane belge. “Dans nos recherches menées en 2005, on voit déjà que la question du voile crisper la société, explique Brigitte Maréchal. D'une part, une partie des femmes musulmanes trouvaient normal que le port du voile soit accepté dans les sociétés libérales occidentales. D'autre part, toute remise en question était perçue comme illégitime. Le port du voile revêt alors presque exclusivement l'expression de la liberté et de l'identité personnelles.”

L'argument identitaire

À partir des années 2010, de nouveaux arguments vont apparaître, davantage identitaires. Cette période correspond aussi à l'entrée dans la vie active de la troisième génération. “Cette génération sera bien plus revendicatrice car elle est belge, mais elle va être victime de discriminations. Beaucoup de femmes qui portent le foulard vont vouloir accéder à l'enseignement supérieur et à l'emploi”, analyse Corinne Torrekens.

Le voile va également devenir un moyen de se raccrocher à un héritage culturel dont cette génération est éloignée. “Cela dit, on voit en effet aussi depuis plusieurs années des revendications de type ethnique. Le filtre religieux, qui était devenu tellement prégnant, va parfois céder la place à des revendications ethniques et politiques. Et, dans un même temps, le foulard va reprendre des codes esthétiques propres à nos sociétés occidentales”, conclut Brigitte Maréchal.

Tom Guillaume

À partir des années 2010, de nouveaux arguments vont apparaître, davantage, identitaires.